**6137 : résumé**

Le projet de loi 6137 a pour objectif d’autoriser le Gouvernement à procéder à l’aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer. Le coût de ces aménagements ne devra pas dépasser le montant de 70.295.000 € et sera à imputer sur les crédits du Fonds des routes.

Le projet de construction du réseau du Ban de Gasperich a été élaboré en vue du développement urbain de ce quartier de la Ville de Luxembourg. En effet la création de la nouvelle zone d’activité, du Lycée Vauban et du Centre d’Intervention de la Ville de Luxembourg demande une optimisation du réseau routier en place afin d’y intégrer ces nouveaux bâtiments. Dans ce contexte, le réseau routier sera réorganisé avec deux épines dorsales, à savoir le futur boulevard Raiffeisen qui sera aménagé en partie sur le tracé existant de la rue Raiffeisen et qui reliera le plateau de Howald aux quartiers nord-ouest de la ville et le futur boulevard Kockelscheuer qui reliera le rond-point Glück au rond-point Kockelscheuer en traversant le nouveau quartier de l'est vers l'ouest. Par ailleurs, une réorganisation de l'échangeur autoroutier s'impose dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité du trafic par les automobilistes et afin d'augmenter sa capacité et d'améliorer son intégration dans un site urbanisé.